



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 5 octobre 2023

Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère social pour l'exercice 2023

Date de la convocation : 29 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois d'octobre à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 27

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Monsieur PAOLI Jean-François ; Madame SALGE Hélène ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Monsieur DEL MORO Alain ; Madame BELGODERE Danièle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Monsieur MILANI Jean-Louis à Madame CARRIER Marie-Dominique ;
Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur GRAZIANI Antoine à Monsieur GRASSI Didier ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Madame PIPERI Linda ;
Madame MATTEI Mathilde à Monsieur PIERI Pierre ;
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame TIMSIT Christelle à Madame MANGANO Angelina ;
Monsieur ZUCCARELLI Jean à Monsieur PAOLI Jean-François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1611-4 ;

Vu la délibération de notre collectivité n°2021/DEC/01/02 en date du 17 décembre 2021 portant adoption d'un règlement d'attribution des subventions aux associations ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 3 octobre 2023 ;

Considérant la nécessité de soutenir les associations à caractère social justifiant d'activités sur la commune de Bastia et selon l'intérêt public local de leur demande.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Don-Petru LUCCIONI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité

Monsieur François Dalcoletto ne participe pas au vote

Article 1 :

- **Approuve** l'attribution des subventions aux associations selon le tableau suivant :

Association	Activité	Subventions 2023 en €
Club Notre Dame de Lourdes	Organisation de diverses activités destinées aux personnes du 3ème âge	1 000
Association Santa Maria	Organisation de diverses activités destinées aux personnes du 3ème âge	1 000
Club St Pierre	Animations et rencontres dans un cadre culturel et social	1 000
Club de l'Amitié	Maintien des traditions du quartier Saint Joseph. Développer le lien social et la solidarité	1 500
Rendez-vous des amis du Fangu	Lutte contre l'isolement des personnes âgées	1 000
A Fratellanza	Aide aux personnes sans domicile fixe	3 000
Aides et Actions Solidaires	Aide aux démunis. Distribution de colis alimentaires	2 000
Les Restaurants du Cœur	Assistance bénévole aux personnes en difficulté	7 000
Femmes solidaires	Défense des droits de la femme	2 000
U Risturante Sociale	11 associations regroupées dans l'exploitation d'un restaurant social afin d'assurer un repas aux personnes démunies	3 000
Partage	Magasin d'aide alimentaire	5 000
Secours Populaire	Aide alimentaire, soutien scolaire, aide vestimentaire, accès au sport, alphabétisation	3 000
La Croix Rouge	Aide aux personnes en situation de vulnérabilité	3 000
A Famiglia 2B	Règlements de conflits familiaux, dispositif de soutien à la parentalité	2700
Patronage St Joseph	Réunions avec débats sur différents thèmes et activités sociales	1 500
CORSAVEM	Aide aux victimes et infractions et médiation pénale	2 000
ADIL	Information du public en matière de logement et d'habitat	5 000
Association des donneurs de voix	Animation et gestion d'œuvres sociales destinées à rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels	1000
La Maison du Sacré Cœur	Hébergement et soutien aux personnes et aux familles fragilisées par la maladie durant la période de soins ambulatoires	4 000
INSEME	Plate-forme d'information et de solidarité dédiée à la préparation d'un déplacement médical sur le continent	6 000
ADPEI Association l'Eveil	Aide et soutien aux personnes en situation de handicap mental et/ou de leur famille	800
TOTAL		56 500 €

Article 2 :

- **Précise** que les crédits sont inscrits au budget 2023 compte 657400, fonction 520.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 17/10/2023

Pierre SAVELLI



Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr. La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.